



VIE DU VILLAGE

ETE 2020

L'EDITO DU MAIRE ...

Chers Amis ,

Ce nouveau numéro de notre gazette exclus'ifs paraît après une période difficile de confinement, liée au Covid 19. C'est évident, notre vie quotidienne, notre vie économique et sociale en ont été affectées et le seront encore dans l'avenir.

Ces derniers temps, nous avons tous dû nous adapter à une situation complètement inédite avec l'impression de se retrouver dans un mauvais film de science-fiction.

Les membres du Conseil Municipal, ont mis en place des initiatives, pour favoriser un lien social, prendre soin des plus vulnérables, tout en respectant les bonnes pratiques sanitaires :

- ⇒ En distribuant des modèles d'attestation de déplacement dérogatoire pour les habitants.
- ⇒ Chaque conseiller s'est proposé d'être relai au sein de son quartier (pour les courses, aller à la pharmacie, etc),
- ⇒ En mettant à disposition des habitants des masques lors du déconfinement. (Cette initiative a été très compliquée mais surtout longue à mettre en place) .

Aujourd'hui, chacun d'entre nous reprend doucement sa vie d'avant, tout en respectant le protocole sanitaire recommandé par le conseil scientifique.

Mais notre vie associative locale, d'ordinaire si riche en événements festifs, est très perturbée par les gestes barrières et les mesures de distanciation qui s'imposent à nous, et ce dans l'intérêt de tous, si nous voulons vraiment vaincre ce COVID-19 : Feu de Saint Clair annulé ; fermeture des musées, club en sommeil.

Mais nous devons rester optimistes, et préparer des lendemains plus heureux.

La parole est donnée aux habitants qui souhaitent réagir aux événements et conserver ce lien tissé de longue date avec leurs publics. Il faut absolument que du positif sorte de cette crise.

Bonne lecture à tous, et grand merci à l'équipe de rédaction pour ce travail. Cette gazette est un lien de plus, bien nécessaire, en cette période particulière

Le Maire
Jacques Binet.

PRÉSENTATION DES COMMISSIONS

Délégation Communauté de Communes :

Titulaire : Jacques BINET

Suppléant : Dominique DELAMARE

Parc des Boucles de la Seine Normande :

T : Alain MARGOT

S : Didier GALIEN

Syndicat intercommunal gaz et électricité :

T : Olivier GOLFRIN

S : Didier GALIEN

Syndicat d'eau Risle Plateau du Neubourg

T : Jacques BINET

S : Olivier GOLFRIN

Délégation Chemin communaux

T : Jean-Pierre LECARPENTIER

S : Dominique FISCHER

Bâtiments, cimetière, travaux :

L'ensemble du Conseil

Représentation Terres Vivantes :

Jacques BINET

Dominique DELAMARE

Alain PETIT

Commission Vie Sociale

Sandrine LEVEQUE

Alain MARGOT

Chloé DESTRUDEL



COMMISSION « VIE SOCIALE »

Lors du premier Conseil Municipal une commission à la Vie Sociale a vu le jour.

Cette commission a pour but de vous conseiller, vous orienter et vous accompagner dans vos démarches.

Tout habitant peut contacter notre secrétaire de mairie Mélanie au 02 32 57 30 41, durant les heures de permanence, c'est à dire le lundi de 17 h à 19 h et le jeudi de 16 h à 17 h30

Mélanie prendra vos coordonnées, un membre de la commission vous rappellera et si nécessaire vous recevra en mairie en dehors des heures d'ouverture afin de respecter une confidentialité.

VIE DU VILLAGE

8 MAI

Le 8 Mai dernier, en pleine période de confinement, seuls le Maire et les 2 adjoints ont célébré la cérémonie de la victoire du 8 Mai 1945



CHIENS ERRANTS ET ABOIEMENTS INTEMPESTIFS

Il est constaté de plus en plus fréquemment, la divagation et les aboiements incessants de certains chiens de la commune. Ces animaux sont souvent les mêmes et parfaitement identifiés. Devant le nombre croissant de plaintes de riverains, il est demandé aux propriétaires de prendre toutes mesures pour enfermer leurs animaux, ou faire cesser les aboiements avec les moyens en vigueur (collier anti-aboiements ...). Il est rappelé que selon l'article L211-22 du code rural, le pouvoir de police du Maire prévoit que tout animal saisi sur le territoire de la commune peut être conduit à la fourrière aux frais du propriétaire.

AIDE SCOLAIRE

Le Conseil municipal a décidé de participer à hauteur de 0,25 € par repas, pour les enfants scolarisés dans les classes primaires et maternelles de Hauville et de Routot pour l'année scolaire 2020/2021.

De même, les aides financières pour les séjours pédagogiques seront désormais étendues aux collégiens.



RAPPEL SUR LES NUISANCES SONORES DU JARDINAGE ET DU BRICOLAGE

Les travaux de bricolage et de jardinage à l'aide d'outils causant du bruit tel que les tondeuses, débroussailluses, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, etc sont autorisés :

- ◇ Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30,
 - ◇ Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
 - ◇ Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.
- Merci de respecter ces horaires pour le bien-être de tous.

EMBELLISSEMENT DU VILLAGE

Le 7 juillet, les membres du Conseil Municipal se sont retrouvés pour participer à un nettoyage et mettre en place les premières étapes du fleurissement du village.

Progressivement, des plantations et aménagements seront ainsi réalisés chaque année.



NOTRE COMMUNE EST BELLE DÉCHETS = DANGER ! ENSEMBLE, FAISONS CESSER CE FLÉAU !

Il est évident qu'il ne faut pas faire des GÉNÉRALITÉS sur le comportement des gens ...

Pour autant, les conséquences nuisibles d'une décharge sauvage ne sont pas que visuelles : les impacts négatifs sur les écosystèmes et la santé humaine en fonction de la nature même des déchets abandonnés, sont bien réels.



La production annuelle de déchets par habitant a augmenté de près de 70% en quarante ans. Chaque jour, chacun d'entre nous produit en moyenne 1kg de déchets.

Quoi de plus désagréable que de découvrir, à la croisée de deux chemins forestiers, un stock de gravats, de vieux matelas, quelques encombrants ménagers et nombre de bidons d'huile oubliés, ou encore, tout au long de nos routes des papiers, des masques ou divers détritrus.



Déchets = Affaire de responsabilités !

« *Tout producteur ou détenteur de déchets est tenu d'en assurer ou d'en faire assurer la gestion* »

C'est ainsi que l'article L541-2 de septembre 2014 du Code de l'environnement nous rappelle que la gestion des déchets est de la responsabilité de tous, et de l'affaire de chacun et signifie la politique pénale dissuasive encourue par tout contrevenant. .

Pour rappel, il existe une déchetterie qui a pour vocation d'accueillir tous les habitants de la communauté de communes, pour y déposer leurs déchets. BOURG-ACHARD, horaires d'ouverture :

LUNDI		MARDI		MERCREDI		JEUDI		VENDREDI		SAMEDI	
9h - 12h	14h - 18h	9h - 12h	14h - 18h	9h - 12h	14h - 18h	9h - 12h	14h - 18h	9h - 12h	14h - 18h	9h - 12h	14h - 18h
✘	✔	✔	✔	✔	✔	✘	✔	✔	✔	✔	✔

Pour conclure !

Il est impossible de pouvoir encore se dire que les choix que nous faisons nous engagent seuls ; et de s'abstenir de considérer l'impact que ceux-ci ont sur notre entourage présent et à venir.

Ne pas respecter la réglementation en matière de gestion des déchets, abandonner en toute impunité sont des actions répréhensibles car elles souillent notre environnement, dévalorisent notre patrimoine et affectent les générations.

Nous devons nous unir pour (Re)sensibiliser le plus collectivement possible autour de nous, sur l'épineux sujet de la gestion des déchets et faire appel au sens civique de chacun.

Respectons ! Protégeons notre commune !

Le vendredi 31 janvier 2020, a eu lieu une Assemblée Générale, afin de faire le point sur la santé de nos arbres millénaires, le budget, les projets, et, pour finir, les élections du nouveau bureau.

En voici la composition :

Présidente : LEREFAIT Emilie
Vice-Président : GALIEN Didier
Vice-Président : GROSSI Guillaume
Trésorière : FISCHER Dominique
Vice-trésorière : LECARPENTIER Angélique
Secrétaire : MARGOT Catherine



Notre loto « campagne et terroir » prévu le 28 Mars 2020 a dû être reporté au samedi 28 Novembre 2020 à 20h30 en raison de la crise sanitaire Mais tout le monde sait bien qu'à la Ste Catherine « tout bois prend racine ». Nous vous attendons donc très nombreux !!!

Courant mai, alors que nos ifs présentaient leurs petites pousses, le troc plantes a été également annulé, pour les mêmes raisons.

L'association « LES AMIS DES IFS » avait été subventionnée par la mairie pour l'organisation de ces événements. Aussi, en contrepartie, elle a tenu à offrir à chaque foyer un petit présent réconfortant, préparé par Muriel MENAGER (LA RHUBARBE DU ROUMOIS, à La Haye de Routot). Quelques familles, absentes, n'ont pas reçu leur petit colis et peuvent contacter le 06.22.00.39.30 ou le 06.59.08.69.49 pour convenir d'un rendez-vous.

Prenez soin de vous et portez-vous bien

Les membres des « AMIS DES IFS »



LE COIN DES ENFANTS

Les enfants et le confinement Leur ressenti !
Famille KHELFOUN

Célestine. CM1



être dans le jardin, le beau temps, regarder des films, dessiner, pâtisser et... avoir du temps



Mes copines m'ont manqué ; Beaucoup trop de devoirs

+ : a essayé l'école à la maison ; A appris à porter un masque

Timothée. CE2



jouer dehors au ballon, vélo, un peu de console, beaucoup de lecture, vidéos YouTube, films, se lever à 10 heures



Pas de copains, ça lui a manqué, pas d'école, de parc d'attractions, de magasins, de liberté (c'était nul !)

+ : Le rythme scolaire de la maison : se lever tard, faire son travail assez rapidement puis avoir ensuite plein de temps pour jouer



Augustin. 6^{ème}



jouer dehors, jardiner, bricoler, discuter en famille le soir après le repas



Les devoirs pas évident mais ça a été ; La pêche m'a manqué, le club de foot, les magasins
+ : A appris à faire attention, ne pas tout prendre à la légère car ce virus a fait beaucoup de morts



J'ai aimé



Je n'ai pas aimé

+ **Le petit plus**



Durée réelle : 2 mois

Durée ressentie par les enfants : 3 mois

ECHANGE ET SOLIDARITE

AUTOUR DU PAIN !

Décidemment, cette bien triste période de confinement aura fait naître des vocations et de la solidarité !

Ainsi, cet exemple de la fabrication du pain



Dominique Delamare, notre 1er adjoint, avait depuis quelques temps déjà, l'habitude de fabriquer son pain ; un pain entièrement bio, à base de levain qu'il élabore lui-même.

Période de confinement et de disponibilité oblige, chacun cherchait des occupations ... Qu'à cela ne tienne, Dominique a très vite partagé son secret de fabrication à des voisins proches ou plus lointains ... par téléphone ! Puisqu'il était difficile, voire par moment impossible, de se procurer du pain, de la farine et de la levure, rapidement bon nombre d'habitants se sont mis à fabriquer quotidiennement leur pain grâce aux conseils, toujours avisés, de Dominique.

Dans un premier temps, le levain était offert puis, charge à chacun de le « rafraichir » chaque jour.

Ainsi, Catherine Margot y a rapidement pris goût et habitude, et cette fabrication de pain est devenue une vraie passion mais aussi un magnifique terrain de jeu, puisque la constitution de pains différents, aux formes et saveurs les plus originales continue à se pratiquer régulièrement (pain au maïs, aux noix, aux graines, ...). Toutes les fantaisies sont possibles grâce à l'apport de farines bio différentes, fournies, solidarité oblige là encore, par une habitante de Hauville.



Cette période de confinement, les boulangers s'en souviendront puisqu'ils ont perdu quelques clients, à part le boulanger de notre four à pain du village, chez qui tout le monde continue de se rendre, bien entendu, dès que l'occasion se présente !

VOICI COMMENT FAIRE UN LEVAIN MAISON. IL FAUT LE PRÉPARER SUR 3 JOURS ET ENSUITE C'EST TRÈS FACILE CAR IL SUFFIT DE LE RÉACTIVER RÉGULIÈREMENT...ET, ENTRE 2 UTILISATIONS, DE LE CONSERVER AU RÉFRIGÉRATEUR !!!

50G DE FARINE COMPLETE BIO + 50 G D'EAU MINÉRALE

MELANGER LAISSER REPOSER AU CHAUD

ET RECOMMENCER 3 JOURS DE SUITE.

LA PRÉPARATION « TRAVAILLE », PREND DU VOLUME, ET FABRIQUE DES PETITES BULLES EN SURFACE.

ELLE EST PRÊTE À UTILISER !





Nous vous informons que la mairie est
**fermée pour congés annuels du
10 au 29 juillet 2020 inclus.**

En cas d'urgence, nous restons joignables par mail
mairiehayeroutot@gmail.com
par téléphone au 02.32.57.30.41 ou

Mr Le Maire Jacques BINET 06.84.19.11.46
1^{er} adjoint Mr Dominique DELAMARE 06.15.12.73.22
2^{ème} adjoint Mr Alain MARGOT 06.12.11.13.37



L'ENSEMBLE DU CONSEIL MUNICIPAL
VOUS SOUHAITE UN BEL ÉTÉ !